

Donner du sens à un projet commun

Respectable Loge, Les écossais roannais, Orient de Roanne, Région 6

Mots-clefs : Partage, Hospitalité, Solidarité, Altruisme

Problématique

Le partage : Le partage pourrait dans son acception sociétale renvoyer au principe de « répartition de la richesse... » et donc à l'impôt qui vise à l'acceptation des inégalités justes via la circulation de l'argent.

Cependant, les plus riches font sécession, qui ne participent plus à l'impôt via l'optimisation fiscale ou l'évasion fiscale, deux possibilités offertes délibérément par nos gouvernements, l'Europe, la gouvernance mondiale, alors que les plus pauvres sont exclus de l'impôt et cantonné dans la catégorie des assistés.

Cette fracture qui conduit à fragmenter la solidarité est en contradiction avec l'article 1 de notre constitution portant sur « l'indivisibilité ».

L'hospitalité : action de recevoir chez soi l'étranger qui se présente.

Le geste d'hospitalité n'est donc ni aisé ni spontané, et requiert un effort car il recèle un danger et une menace. L'arrivée des étrangers provoque un télescopage de cultures différentes mais aussi une ouverture sur le monde.

Sommes-nous hospitaliers au sens de recevoir l'étranger ou plutôt au sens de prendre soin de celui qui nous ressemble ? Sommes-nous aussi capables de nous présenter en étranger chez l'autre qui nous reçoit ?

La solidarité

C'est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe. La solidarité conduit l'homme à se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe (donc le sien) qui pourrait être compromis. Notre représentation du Monde et du bonheur de l'autre sont susceptibles de nous amener à être en décalage dans l'action qui suit l'intention.

Et l'apport maçonnique ?

En loge nous pratiquons plusieurs formes d'hospitalité. Dans la loge une hospitalité entre FF, par le travail de l'hospitalier relayé en loge. Au-delà d'une simple solidarité financière, c'est aussi un travail de soutien psychologique, du maintien des liens du groupes, participant à sa construction.

L'hospitalité offerte aux visiteurs, est aussi essentielle, car c'est reconnaître dans l'autre notre égal, notre prochain, notre FF ou notre SS. C'est lui donner les mêmes droits (de parole) et les mêmes devoirs (de solidarité).

Dernier niveau l'obédience, toutes loges égales et solidaires, et le convent manifestation d'une hospitalité maximale, puisqu'il n'y a plus que des hôtes, réunis dans un tiers lieu, rendu neutre par sa consécration comme temple maçonnique ! C'est cette égalité de situation qui permet l'expression de notre démocratie.

Considérant l'ensemble de ces éléments, il nous apparaît essentiel de retrouver un sens au projet commun de notre société. L'hospitalité, en ce qu'elle peut nous placer tous comme les hôtes d'une société juste, où chacun contribue et reçoit dans un système de solidarité créateur de lien est un axe fondateur de notre vivre ensemble. Pour le renforcer il existe des outils, comme le Revenu Universel Inconditionnel que notre obédience doit continuer à promouvoir et à diffuser. Cet outil ne peut fonctionner sans une contribution universelle, qui doit être plus concrète, plus palpable qu'une ligne sur un bulletin de salaire, de pension.

Propositions

Il nous apparaît pertinent de promouvoir à l'intérieur comme à l'extérieur des temples le principe d'un Revenu Universel Inconditionnel comme réponse souhaitable et durable à une crise économique majeure annoncée (post-COVID).

- Le RUI est un puissant outil de fraternité puisque solidaire par une redistribution des richesses, de liberté par l'autonomie qu'il procure en redonnant au travail son pouvoir émancipateur, et d'égalité par son universalisme.
- Le RUI est un vecteur puissant pour un changement de système et pour la mise en place d'un nouveau contrat social.
- Le RUI s'inscrit dans une volonté de changement de société.
- Le RUI engage le genre humain vers une société de partage respectant les Communs.
- Le RUI permet de mettre en place le partage du travail et le partage du temps.
- Le RUI par sa construction impose l'idée de partage des richesses il s'agit en premier lieu d'une redistribution de la richesse produite par l'ensemble de la société. Tous y contribuent, il est donc normal que chacun en soit bénéficiaire.

Mise en place d'un revenu universel inconditionnel